

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Appel de 111 syndicalistes membres du parti socialiste en soutien à la candidature de Laurent Fabius

- Livres, films... -

Date de mise en ligne : lundi 6 novembre 2006

Démocratie & Socialisme

La question sociale sera au coeur des prochaines échéances électorales.

Parce que depuis 2002, de nombreuses luttes ont eu lieu sur l'emploi, contre les délocalisations, pour le pouvoir d'achat... sans compter les grandes mobilisations de 2003 contre la loi Fillon sur les retraites et celles de 2006 contre le CPE, les attentes sont fortes et le niveau d'exigence aussi. A chaque scrutin important depuis 2002, une majorité s'est exprimée contre la droite et sa politique, contre le libéralisme.

L'urgence sociale est au coeur des attentes des salariés et de la majorité des français.

En tant que syndicalistes de tous horizons et en tant que socialistes, nous sommes à un poste d'observation de ces réalités. A partir de nos expériences et de nos pratiques concrètes, nous témoignons que des engagements forts et précis sont attendus de la part de ceux qui représentent le salariat sur le terrain politique et en premier lieu les socialistes.

Sur les salaires et le pouvoir d'achat d'abord. Plus personne ne croît à la valeur des indices mesurant le pouvoir d'achat tant les produits et services de première nécessité pèsent dans le budget de chaque salarié. Au-delà du sentiment de décrochage des salaires par rapport aux prix, il y a la réalité des fins de mois. Il faut donc un acte politique fort.

C'est pourquoi la hausse du SMIC à 1500 euros doit être le plus rapide possible, avec 100 euros de plus par mois tout de suite. C'est urgent pour celles et ceux qui ont les revenus salariaux les plus faibles. C'est aussi le point de départ des négociations à mener dans l'ensemble des branches professionnelles.

Nécessaire, cette hausse n'est pas suffisante. Elle doit s'accompagner de mesures sur la grille des salaires afin que ceux-ci suivent les prix et la productivité des entreprises.

Le « politique » a les moyens de donner des signaux forts en revalorisant les salaires de la fonction publique. C'est à cette condition que le rapport de forces dans les négociations pour les salariés du privé peut s'inverser contrairement aux dernières années où le partage des richesses s'est fait au détriment du travail.

Sur les 35 heures, leur généralisation à toutes les entreprises doit être une mesure de justice sociale. Il faut les encadrer par la loi en rétablissant la majoration des heures supplémentaires dès la 36ème heure et en revenant sur la flexibilité, les horaires maximum, les forfaits.

Sur les retraites, la belle conquête du droit à la retraite à 60 ans à taux plein doit être réaffirmée. C'est un acquis de la gauche. Ni la retraite à la carte, ni les calculs de la durée du travail sur la durée de la vie n'y répondent. Comme le projet l'affirme, la retraite à 60 ans doit demeurer un droit.

Pour assurer son financement il faut s'appuyer sur le plein emploi, mais il faut surtout mettre à contribution les ressources des entreprises qui accumulent les profits financiers et cherchent à privatiser l'épargne retraite socialisée : celle assise sur les cotisations. Une négociation sera nécessaire revenant sur les décrets Balladur de 1993 et la loi Fillon de 2003 qu'il faut abroger. Mais au-delà de la concertation sociale indispensable, c'est la Loi qui doit trancher pour assurer l'égalité de toutes et de tous face à la retraite.

Les désordres du monde poussent des entreprises à délocaliser. Face aux drames humains, aux licenciements, les

Appel de 111 syndicalistes membres du parti socialiste en soutien à la candidature de Laurent Fabius

mesures d'accompagnement ne peuvent suffire. Il faut agir à l'échelle internationale et européenne mais il faut aussi des contraintes qui interdisent le laisser faire et les pratiques patronales multiples. Le principe « délocalisateur-payeur » est un garde fou en ce sens bien plus efficace que les déclarations moralisatrices contre les patrons dits « voyous ».

Sur tous les sujets sociaux, on voit ressurgir la vieille lune du contrat qui serait supérieur à la Loi. C'est faire croire qu'il y a égalité entre les contractants... Bien sûr qu'il faut négocier, qu'il faut des accords, des conventions collectives... c'est l'une des activités principale des syndicalistes que nous sommes. Bien sûr qu'il y a des compromis possibles mais à la condition que les règles soient claires. Pas d'accord, de contrats, ni de conventions en dessous de la Loi doit être la première règle. La loi doit encadrer parce que les salariés sont dans un lien de subordination avec leur employeur, le syndicalisme qui les représente souffre du même rapport d'infériorité. Développer le syndicalisme est une nécessité en n'agréant que les accords majoritaires, en asseyant la représentativité sur des règles objectives mais pour prendre tout son sens, le dialogue social doit pouvoir s'appuyer sur de bonnes lois qui rétablissent l'égalité entre salariés et employeurs. De bonnes lois conduisent à de bons contrats. Toute notre pratique le démontre et l'histoire sociale aussi. Procéder à l'inverse affaiblit celles et ceux qui sont les moins protégés, divise le salariat, multiplie les situations et contribue à la précarité.

Tous les syndicalistes le savent, renvoyer à la négociation -sans base législative sur laquelle s'appuyer- renvoie le plus souvent aux constats de carence ou d'impuissance. Ce n'est pas à la gauche et aux socialistes de tenir ce discours-là.

Les questions posées depuis 5 ans, et bien souvent depuis plus longtemps, nécessitent des réponses claires et des engagements précis. De même les menaces et les propositions du Medef sur le droit du travail notamment doivent être contrecarrées.

Quels que soient nos engagements antérieurs, nous constatons que seul Laurent Fabius en tirant un certain nombre de leçons du passé et en analysant la situation concrète s'engage dans cette voix.

C'est pourquoi nous, syndicalistes et membres du Parti Socialiste, appelons à voter pour lui le 16 novembre.

C'est la meilleure façon de voter pour nous.

Renvoyez vos signatures à :

- ▶ Jean-Claude Branchereau, jbranchereau@yahoo.fr
 - ▶ Jean-Yves Lalanne, jean-yves.lalanne@wanadoo.fr
 - ▶ Gérard Gaumé, ggaume@numericable.fr
 - ▶ Eric Thouzeau, eric.thouzeau@wanadoo.fr
-

Argentin Jean-Louis, Bachelerie Jean, Ballester Jean-Luc, Barges Jean-Louis, Barges Joséphine, Beauné Guy, Binguier Christian, Bernadico Michel, Berne Jean-François, Berthelot Gilles, Blot Jean-Paul, Bonnet Alain, Boufrou Brahim, Branchereau Jean-Claude, Brossard Pierre, Bruguera Dominique, Caron Gilles, Cazalet Jean-Michel, Chegut Jean-Yves, Contremoulin Gérard, Dague Didier, Deblock Véronique, Dedet Pierre, Defroment René, Descormes Michel, Draussin Serge, Duneufjardin Stella, Fasso Sybille, Ferret Jacqueline, Ferrière Hervé, Flambeaux Claudine, Frayssé Olivier, Frigère Michel, Frigout Marie-Dominique, Frigout Bernard, Garet Olivier, Gaumé Gérard, Gerente Patrick, Gilibert Maryse, Giordano Anne, Giradot Alain, Gomez Stéphane, Grangeon Bernard, Guelon Joel, Guiheneuf Claude, Jacottin Arnaud, Kalfa Patrice, Kersale Paul, Kirschving Jean-Luc, Komorowski Georges, Lagrifoul Régis, Lalanne Jean-Yves, Lanternier Ugo, Lascoux Jean-François, Leborgne Patrice, Le Fiblec Hervé, Liebaert Philippe, Lienemann Pierre, Lombard Jacques, Marquer Yves, Martel Georges,

Appel de 111 syndicalistes membres du parti socialiste en soutien à la candidature de Laurent Fabius

Martin Benoit, Marty Anne-Marie, Mathieu Fred, Mehimmedetsi Eric, Mejjas De Haro Anne, Menegain Dominique, Meng Thierry, Meurisse Jérémie, Minenna Michel, Morange Alain, Morcrette Jean, Moufakkir Djamel, Mouquet Hélène, Mouret Olivier, Moutat Bernard, Nivet Jean-Michel, Ouziel Michèle, Pachkoff Michel, Pagnon Jean-Michel, Painchan Réza, Palmiéri René, Pinel Claude, Polian Eric, Pontillon Thierry, Présuméy Vincent, Préveral René, Renaudineau Philippe, Rouffignac Jean-Claude, Rouvière Jacques, Sanchez Roger, Santana Jean-Claude, Saxel Jean-Bernard, Schupp Christophe, Seiller René, Signorini Robert, Soulet Gilbert, Tarrin Jean-Michel, Taupier Michel, Thouzeau Eric, Tomaszeck Stéphane, Torchala Pascal, Turbet Jean-Laurent, Vacheron Raymond, Varas Nicole, Vayssières Jean-Yves, Verdier Philippe, Verger Gérard, Vescoso Jean-Charles, Wojtowicz Marc, Wortham Geneviève.